

337-352. Saint Jules I, défenseur de la foi en la personne de saint Athanase, gouverna glorieusement l'Eglise pendant 15 ans.

352-366. Saint Libère. La fermeté avec laquelle il résista à l'empereur Constance qui le pressait de souscrire à la condamnation de saint Athanase, lui valut l'exil.

On l'accuse d'avoir, dans cet exil, trompé par l'équivoque des termes, et par les manœuvres ariennes, signé une formule de foi dressée à Sinium, et consenti, par amour de la paix, à l'exil de saint Athanase. Mais rien n'est moins prouvé que cette accusation, difficile d'ailleurs à concilier avec le récit des faits et l'accueil que ce pape reçut à son retour dans la ville de Rome.

Pendant l'exil du pape Libère, il paraît que l'Eglise fut gouvernée par Félix II, auquel on donne le titre de saint. Quelques auteurs ont classé Félix parmi les anti-papes, d'autres le considèrent comme un évêque administrateur.

366-384. Saint Damase. Sous son pontificat, le deuxième concile œcuménique condamna Macédonius, patriarche de Constantinople, qui niait la divinité du Saint-Esprit, et saint Jérôme secrétaire de ce pape, travailla à la révision de la Vulgate.

385-398. S. Sirice est célèbre par sa lettre décrétale à Himerius de Tarragone. Il condamna Jovinien qui niait la virginité de la Sainte Vierge.

398-401. Saint Anastase ; saint Jérôme dit qu'il était riche de pauvreté, et d'une grande sollicitude apostolique.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

Les Quarante-Heures auront lieu à Sillery, le 6 ; à St-Ephrem le 8 ; à St-Raphaël, le 10 ; à St-Martin, le 11. S. G. Mgr l'archevêque de Québec a célébré la semaine dernière le dixième anniversaire de sa consécration épiscopale, et le clergé de Québec lui a présenté ses hommages à cette occasion.